

AVIS DE COURSE type 2025-2028 - Dériveurs-Quillards-Catamarans

NATIONAL Yole Ok et autres dériveurs solitaires
Cercle Nautique de Loctudy
Grade 5A les 26 et 27 juillet 2025
Plage de Langoz – 29750 LOCTUDY

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La Fédération Française de Voile et le Cercle Nautique de Loctudy rappellent que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

1 RÈGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 - les règlements fédéraux
- 1.3 - les règles de la classe **de l'ASPRYOK pour les Yoles**
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1 L'épreuve est ouverte à tous les dériveurs de la classe **Yole Ok et aux autres dériveurs solitaires**
- 2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne **jusqu'au vendredi 18 juillet 2025 17h** en cliquant sur ce lien : <https://www.cnloctudy.com/regate/national-yole-ok-et-autres-deriveurs-solitaires/>
- 2.3 Documents exigibles à l'inscription :
 - a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
 - Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
 - c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

3 DROITS À PAYER

- 3.1 Les droits suivants sont à payer en ligne :

| Classes | Droits d'inscription jusqu'au 18 juillet 2025 17h | Droits après le 18 juillet 17h |
|-------------------------------|--|--------------------------------|
| Yole Ok dériveur solitaire | 60 € | 70 € |

- 3.2 Ces frais d'inscription permettent aux coureurs de participer aux festivités du programme prévisionnel et, notamment, au repas des coureurs du samedi 26 juillet 2025.
- 3.3 En cas de désistement, le coureur ne sera pas remboursé sauf en cas de force majeure. Cette décision est du ressort du Président du Cercle Nautique de Loctudy qui pourra notamment exiger un certificat médical.

4 PROGRAMME PRÉVISIONNEL

4.1 Confirmation d'inscription :
samedi 26 juillet de 10h à 11h

4.2 Jours de course

| Date | Briefing | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Classe(s) |
|-------|----------|---|-----------|
| 26/07 | 11h15 | 13h30 | Toutes |
| 27/07 | 11h00 | 13h00 | Toutes |

4.3 Repas coureur samedi 26 juillet à partir de 19h30

4.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.

6 LES PARCOURS

Les parcours seront de type parcours construit (voir en annexe)

L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe « zone de course ».

7 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour tous, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8 CLASSEMENT

8.1 *Deux courses* devront être validées pour valider la régata

8.2 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses

9 COMMUNICATION

Pendant qu'il est en course, à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

10.1 [DP] Les bateaux des accompagnateurs seront identifiables par le Comité de course, le Jury, les bateaux de sécurité et les coureurs

10.2 [DP] Les bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

11 PROTECTION DES DONNÉES

11.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'autorité organisatrice du Cercle Nautique de Loctudy, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 **Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice du Cercle Nautique de Loctudy à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur

une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : les 3 premiers Yole Ok et 3 premiers Inter séries

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Veillez contacter pour toutes informations complémentaires concernant :

- Le Cercle Nautique de Loctudy : info@cnloctudy.com
Laurent Pigeaud + 33 (0) 6 66 56 56 17
- Hébergement et restauration : Office du tourisme de Pont-L'abbé
<https://www.destination-paysbigouden.com/sejourner/hebergementss>
- Découverte de Loctudy : <https://www.loctudy.fr/>

ANNEXES

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées au tableau officiel du Cercle Nautique de Loctudy ainsi que les annexes parcours

ZONE DE COURSE

